

■ **Eliane Beuret**, à Saignelégier, CH-670.1.002.636-5, Exploitation du Buffet de la Gare, Raison individuelle (FOSC no 118 du 21. 06. 2001, p. 4660). Par jugement du 09.01.2006, le Juge civil du Tribunal de Première Instance à Porrentruy a prononcé la faillite du titulaire. L'exploitation ayant cessé, la raison est radiée d'office.

Journal no 117 du 02.02.2006
(03233054 / CH-670.1.002.636-5)